



Syndicat
Pénitentiaire des
Surveillants et Surveillants Brigadiers



Centre Pénitentiaire de Bourg en Bresse

VRAIMENT AUCUNE CONSIDERATION

C'est avec stupeur que les personnels de surveillance apprennent à leur prise de service que les "tours de nuit" ont été modifiés...

Ces changements ont été faits en **CATIMINI**, et une fois de plus dans le dos des surveillant(e)s.

M. le directeur, comment pouvez-vous tolérer une telle façon de procéder dans votre établissement, sans même demander l'avis aux professionnels de la détention :

LES SURVEILLANTS !!!!?

...Vous savez ces hommes et femmes en bleu qui travaillent pour vous...

Le S.P.S exige que les "tours de nuit" programmés ne fassent plus l'objet de modifications surprises en fonction du temps et de surcroît sans explications préalables...

Le S.P.S demande à la Direction la mise en place d'un "groupe de travail" avec les surveillant(e)s, afin de pouvoir travailler dans de meilleures conditions et éviter à l'avenir ce genre de déconvenues...

Le bureau Local